

AVIS PUBLIC
Promulgation du P.P.C.M.O.I. – 160 rang Sainte-Claire

Avis public est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines :

QUE le P.P.C.M.O.I. du 160 rang Sainte-Claire a été adopté par le Conseil municipal le 8 septembre 2026.

Le P.P.C.M.O.I. du 160 rang Sainte-Claire a été déposé au Service du greffe de la Municipalité et toute personne intéressée à le consulter peut en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : greffe@villesadp.ca ou par téléphone au (450) 478-0211, poste 2048.

Ce règlement entrera en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Anne-des-Plaines, ce 25^e jour du mois de septembre 2026.



Geneviève Lazure, LL.B., D.D.N., OMA
Directrice du service du greffe et greffière